Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le 18 novembre à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni sans condition de quorum dans la Salle de réunion de Decoset, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), MME COUTTENIER (C.C. SAVE AU TOUCH), M. MAUREL (C.C. VAL'AÏGO), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE)

Etaient excusés : M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), MME GIBERT (C.C FRONTONNAIS),), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE) M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL)

Etaient absents : M. BAGUR (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. BRIAND (TOULOUSE METROPOLE), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. SAVE AU TOUCH), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Date de la convocation : MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022

Secrétaire de séance : M. BOUCHE

D2022-63 ***Débat d'orientation budgétaire portant sur le budget de Decoset – exercice 2023 :***

La tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'impose aux régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Celui-ci s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire (ROB), c'est à dire, un document qui permet d'accentuer les informations et d'éclairer les membres de l'assemblée délibérante sur les grands équilibres budgétaires avant le vote du budget. Ce rapport a été mis à disposition des membres de l'assemblée délibérante.

Ainsi, le présent rapport figurant en annexe et mis à la disposition de chaque élu vise à permettre, dans une totale transparence et dans les meilleures conditions, de préparer, le vote du budget primitif 2023 lors du Comité syndical du 15 décembre 2022.

De ce fait, par son vote, l'assemblée délibérante prend non seulement acte de la tenue du débat mais également de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le débat d'orientation budgétaire.

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2023, sur la base de la présentation du rapport d'orientation budgétaire annexé ;

Ainsi fait à Toulouse, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

S.M. DECOSET - SOlectes - SElectives - Traitements - Dechetteries

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20221118-D2022-63-DE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
Délégués en exercice	*16*	*16*	*32*
Nombre de voix par délégué	*2*	*1*	*48*
Présents	4	6	9
Votants	4	6	9
Pouvoirs	0	0	0
Total de voix	**8**	**6**	**14**
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	**8**	**6**	**14**

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20221118-D2022-63-DE
Date de télétransmission : 28/11/2022
Date de réception préfecture : 28/11/2022